

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2019 : DELIBERATION N°167

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎ : 03.27.53.75.32

Réf. : **CL / I.TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 3 DECEMBRE 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le DIX DECEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P. COULON - N. LEBLANC - ~~M.C. MORETTI~~ - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - ~~N. REFFAS~~ - Y. ZUMSTEIN - C. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - ~~C. DEMOUSTIER~~ - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - ~~A. NEZZARI~~ - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCCIOLO - ~~S. CORDIER~~ - ~~F. LEFEBVRE~~ - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - ~~J.Y. HERBEUVAL~~ - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - ~~C. DI POMPEO~~ - S. ZATAR - N. MONTFORT - ~~X. DUBOIS~~ - ~~L.A. DE BEJARRY~~ - ~~I. FRATINI~~

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Naguib REFFAS : pouvoir à Jean-Pierre COULON

Corine DEMOUSTIER : pouvoir à Arnaud DECAGNY

Sophie CORDIER : pouvoir à Marc DANNEELS

Frédéric LEFEBVRE : pouvoir à Bernadette MORIAME

EXCUSE(E)S :

Marie-Christine MORETTI

Christophe DI POMPEO

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY - Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI -

SECRETARE DE SEANCE : Stéphanie LOCCIOLO

OBJET N° 25 : Déclassement du domaine public communal du passage couvert situé entre les n°14 et n°16 avenue Albert 1^{er} : lancement de l'enquête publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques relatif au déclassement d'un bien d'une personne publique qui n'est plus affecté à un service public ou un usage direct du public,

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles :

- L 141-3 relatif au classement et déclassement de voirie,
- R 141-4 à R141-10 fixant les conditions de réalisation des enquêtes publiques relatives au déclassement de voirie

Vu l'article L 134-2 du Code des Relations entre le Public et l'Administration,

Considérant que le nouveau propriétaire du restaurant situé au n°16 avenue Albert 1^{er} a sollicité la commune afin d'acquérir la parcelle N n°166 sise avenue Albert 1^{er} qu'il souhaiterait aménager aux fins de réaliser les travaux d'aménagement et de mise aux normes de l'établissement avant sa réouverture,

Considérant que la parcelle N n°166 constitue actuellement un passage couvert piéton reliant l'avenue Albert 1^{er} au square Lafayette,

Et qu'en conséquence il relève de facto du domaine public communal,

Considérant que l'article L 2111-1 du Code général des la propriété des personnes Publiques dispose que « Sous réserve de dispositions législatives spéciales, le domaine public d'une personne publique mentionnée à l'article L.1 est constitué de biens lui appartenant qui sont affectés soit à l'usage direct du public, soit affectés à un service public pourvu qu'en ce cas ils fassent l'objet d'un aménagement indispensable à l'exécution des missions de ce service public. »

Considérant que les biens relevant du domaine public sont inaliénables et imprescriptibles, sauf à prononcer à leur désaffectation et déclassement dudit domaine, pour en disposer,

Et que par conséquent il y a lieu préalablement à toute cession de constater dans un premier temps la désaffectation matérielle conditionnant la sortie du domaine public, lié à la cessation de toute activité à usage direct du public, et dans un second temps de prononcer son déclassement du domaine public communal par le biais d'une enquête publique,

Considérant que la prescription et les modalités de mise en œuvre de cette enquête publique seront définies par arrêté municipal,

Et qu'à l'issue de cette procédure le conseil municipal se prononcera sur ce déclassement au vu des conclusions de l'enquête,

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- **De décider** de lancer la procédure d'enquête publique pour le déclassement du passage couvert situé entre les n°14 et n°16 avenue Albert 1^{er}, cadastré N °66, d'une surface de 139 m², en vue de sa cession,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son délégataire de procéder à la désignation d'un commissaire enquêteur chargé de cette enquête,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tout document afférent à ce dossier,
- **D'inscrire** la dépense relative aux frais d'enquête au budget municipal

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Décide** de lancer la procédure d'enquête publique pour le déclassement du passage couvert situé entre les n°14 et n°16 avenue Albert 1^{er}, cadastré N °66, d'une surface de 139 m², en vue de sa cession,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son délégataire de procéder à la désignation d'un commissaire enquêteur chargé de cette enquête,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tout document afférent à ce dossier,
- **Inscrit** la dépense relative aux frais d'enquête au budget municipal

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le : 16/12/2019

Notifié le :



Département :
NORD

Commune :
MAUBEUGE

Section : N
Feuille : 000 N 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 07/06/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLI

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 12/12/2019


Reçu en préfecture le 12/12/2019
par le centre des im
Affiché le
Pôle topographique de gestion cadastrale

ID : 059-215903923-20191210-00167-DE Rue Raoul

Follereau 59322
59322 VALENCIENNES CEDEX
tél. 0327146270 -fax
ptgc.nord-
valenciennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

 **EMPRISE A DECLASSER**
(N^o 166)

